



Commissions de l'assemblée de la ligue

Commission pour l'ordre et la sécurité (COS).....	2
Commission des licences pour l'autorisation de jouer en SL.....	2
Commission de recours pour l'autorisation de jouer SL.....	2



Commission pour l'ordre et la sécurité (COS)

Le président de la Commission pour l'ordre et la sécurité est élu lors de l'assemblée de la ligue. La Commission pour l'ordre et la sécurité se compose de sept membres.

La Commission pour l'ordre et la sécurité examine les dispositifs relatifs à l'ordre et la sécurité des clubs du Sport d'élite (National League et Swiss League).

Membres:

- David Lerch, Président
- Bischoff Esther, Administration
- Bischoff Peter, Membre
- Hürlimann Eros, Membre
- Sottas Jacques, Membre
- Ghiasi Amin, Membre
- Cavallini Decio, Membre
- Dragonas Nicolas, Membre
- Volken Dominic, Membre

Commission des licences pour l'autorisation de jouer en SL

La Commission des licences pour l'autorisation de jouer en Swiss League est élue par l'assemblée de la ligue AL. La Commission des licences pour l'autorisation de jouer se compose de quatre membres.

La Commission des licences pour l'autorisation de jouer Swiss League octroie aux clubs l'autorisation de jouer en Swiss League et décide au sujet de demandes pour l'octroi de licence.

Membres:

- Steiner Hansjürg, Président
- Aebischer Pascal, Membre
- Vögtlin Pascal, Représentant National League AG

Commission de recours pour l'autorisation de jouer SL

La Commission de recours pour l'autorisation de jouer Swiss se compose du Président du Conseil d'administration, du CEO et d'un membre externe indépendant.

Elle délibère sur des recours de la part de clubs contre des décisions de la Commission des licences pour l'autorisation de jouer SL.



Commissions de l'assemblée de la ligue

Membres:

- Rindlisbacher Michael, President
- Bloch Patrick, Membre
- Brogle Jean, Membre